

Date : 10/06/11

L'assistanat est un faux sujet

Voici des années que le débat public sur les questions de pauvreté est dominé par l'idée que les personnes sans travail sont, au fond, responsables de leur situation. Elles auraient choisi, avec la complicité des pouvoirs publics, un mode de vie fait du bénéfice de prestations sociales plutôt que de travail ; c'est ce que résume en un seul mot le terme tant employé "d'assistanat".

Cette idée d'un chômage choisi inspire les réformes et les discours. Le revenu de solidarité active (RSA) est construit sur l'idée qu'il faut rendre le travail financièrement plus intéressant afin que les allocataires de minima sociaux choisissent de le reprendre. Les chômeurs sont "responsabilisés" en étant sanctionnés s'ils ne cherchent pas assez activement de travail ou s'ils refusent des offres d'emploi. L'importance de la fraude aux prestations sociales est sans cesse mise en avant.

Même si elle a été critiquée par ceux-là même qui avaient promu ces réformes, la proposition de Laurent Wauquiez consistant à imposer aux bénéficiaires du RSA d'assurer cinq heures hebdomadaires de "service social" relève d'une même inspiration. L'enjeu de la lutte contre le chômage n'est plus de trouver des emplois pour des personnes qui en cherchent, mais de faire sortir les assistés, par l'incitation ou la contrainte, d'un mode de vie qu'ils auraient choisi. La convention de l'UMP le 8 juin sur la "justice sociale" sera d'ailleurs peut-être le théâtre de la réconciliation des uns et des autres autour du combat commun de la lutte contre l'assistanat

Les problèmes que ces politiques publiques tentent de combattre ne sont pas imaginaires, mais ils sont secondaires. L'idée que des personnes refuseraient des emplois parce qu'ils ne seraient pas intéressants financièrement n'a jamais été vérifiée dans la réalité. Les enquêtes statistiques montrent au contraire avec constance que ce sont des problèmes de santé, de transport et de garde d'enfants qui empêchent certains bénéficiaires de minima sociaux de chercher un emploi, bien plus qu'une attractivité financière insuffisante. La Caisse nationale des allocations familiales a évalué à 2 % la proportion d'allocataires fraudeurs : cela justifie qu'on s'intéresse à la lutte contre la fraude mais pas qu'on en fasse un enjeu majeur ni qu'on jette le discrédit sur les 98 % d'autres allocataires

Évaluation du site

Site du quotidien national Le Monde. On y trouve le contenu de l'édition papier avec l'avantage de pouvoir accéder aux archives dont la consultation est gratuite, mais uniquement pour les articles les plus récents.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 134

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Il est légitime de demander aux personnes sans travail de se mobiliser dans leur recherche d'emploi, car cette implication personnelle est une des conditions de la sortie du chômage. Mais la focalisation excessive sur cet enjeu conduit à des politiques déséquilibrées et inefficaces. Une société ne peut continuer sans dommage à faire porter aux personnes les plus en difficulté les carences des institutions publiques dans la mise en œuvre des moyens d'accompagnement prévus par la loi. Il est temps de rappeler leur responsabilité et celle de la société toute entière.

Quelle est la part des bénéficiaires du RSA qui bénéficient d'un réel accompagnement par des personnes compétentes, aptes à les aider à résoudre leurs problèmes ? Comment apprendre un métier à la grande majorité des bénéficiaires qui n'ont aucune qualification et sont ainsi presque condamnés au chômage ou aux emplois précaires ? Comment un parent isolé d'un jeune enfant peut-il chercher et reprendre un travail alors que bien des crèches continuent à privilégier les enfants des couples dont les deux parents travaillent ? Comment, lorsqu'on n'a pas de véhicule personnel, accéder à des emplois qui ne sont pas desservis par les transports en commun ?

La réponse à ces questions passe par un véritable programme d'investissement social, permettant de financer moyens d'accompagnement, formations qualifiantes et solutions de garde d'enfants et de transport. Loin de ses discours sur le retour au travail, la majorité actuelle a laissé se dégrader comme jamais ses instruments : en ne compensant pas les transferts de compétences aux départements, qui sont les responsables de l'insertion des bénéficiaires du RSA, elle les a mis dans une situation financière catastrophique, et la dépense d'insertion par allocataire est aujourd'hui inférieure d'un tiers à ce qu'elle était en 2007 ; en ne dotant pas Pôle emploi des moyens à la hauteur des enjeux, elle a pris acte sans réagir de la non inscription de la majorité des bénéficiaires de RSA, sans parler des jeunes de moins de 25 ans.

Il faut aussi remettre sur la table une question que l'obsession de l'assistanat a rendu taboue : peut-on, aujourd'hui, vivre décemment en France avec les minima sociaux (466 euros par mois pour une personne isolée) ? Contrairement aux idées reçues, la France est loin d'être le pays le plus généreux : par exemple, elle ne garantit que 45 % du revenu médian pour un parent isolé avec deux enfants, contre 55 % en Suède, 60 % en Allemagne et 70 % au Royaume-Uni. Le niveau du RSA ne permet plus à une famille de faire face à des dépenses de logement, d'énergie et d'alimentation qui ne cessent de croître.

En période de chômage de masse, il est invraisemblable de vouloir rendre les chômeurs responsables de l'indigence du marché de l'emploi. La France doit sortir de ce faux sujet et se donner les moyens de refaire société avec nos concitoyens les plus défavorisés en démontrant qu'il s'agit, non pas d'un coût supplémentaire, mais d'un investissement nécessaire dont toute la société bénéficiera et pas seulement les plus en difficulté.

Jean-Marc Borello, délégué général du **Groupe SOS** ; Nicolas Duvoux, sociologue ; Christophe Sirugue, député (PS) de Saône-et-Loire ; Nicole Maestracci, magistrat et présidente de la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) ; Marc-Olivier Padis, directeur éditorial de Terra Nova.

Jean - Marc Borello , Nicolas Duvoux, Marc-Olivier Padis, Christophe Sirugue, Nicole Maestracci,